

Le budget—M. R. McCleave

Je suis originaire de Moncton au Nouveau-Brunswick, et l'une des raisons de cette ville de s'enorgueillir fut le voyage au Royaume Uni l'été dernier d'un groupe de jeunes chanteurs—des Acadiens—qui, après s'être mesuré à quelques-unes des plus fameuses chorales du monde entier, s'est vu décerner non pas un mais quatre prix internationaux.

Des voix: Bravo!

M. McCleave: Je pense que c'est là un événement qui mérite de figurer au compte rendu de la Chambre. C'est l'une des raisons pour lesquelles je suis fier d'être né à Moncton.

Monsieur l'Orateur, je pourrais traiter de bien des sujets ici ce soir. Je ne suis pas philosophe. Quand j'arrive ici le matin, que je regarde au bout du corridor et que je vois que le plancher de l'autre endroit a une autre cire que celle dont on se sert ici, je suis porté à me demander s'il n'y aurait pas façon d'économiser en combinant les services de la Chambre et de l'autre endroit. Dieu sait, monsieur, les batailles qui se livrent au cœur de la nuit, des batailles de compétence, les dames armées de vadrouilles pour savoir qui encaustiquera les planchers de l'autre endroit et ceux de cette partie-ci de l'édifice. De toute façon, il y a moyen d'économiser et j'espère que M. l'Orateur et M^{me} le Président de l'autre endroit pourront se rencontrer et peut-être établir des services communs.

Au cours de la campagne électorale, j'ai fait une expérience inusitée, une sorte de défi. J'ai demandé aux sourds de Halifax et de East Hants d'assister à une de mes réunions politiques. C'est, une expérience que d'essayer de raconter une blague, aussi bien que je le fais, et de la faire traduire en signes par une personne se servant de ses mains. Or ces gens-là ont été heureux de pouvoir participer au processus politique. Si, dans une prochaine campagne électorale, un député veut connaître un genre d'expérience différent et satisfaisant, qu'il demande aux sourds de sa circonscription d'assister à une de ses réunions et il verra la satisfaction qu'il en retirera.

J'aimerais solliciter une faveur pour ceux qui sont ainsi handicapés. J'aimerais que tous les sourds aient droit à une machine spéciale qui pourrait se brancher sur le téléphone. Je crois qu'elle coûte \$200 au plus. Une lumière s'allume pour indiquer que quelqu'un essaie d'appeler. Il y a aussi un clavier spécial pour transmettre des messages. Je crois que c'est peu d'argent pour un très grand service à rendre aux handicapés.

Plus tard au cours de la session, je traiterai de certaines des questions locales, mais le temps me manque et j'aimerais parler de certaines questions qui intéressent la présidence de la Chambre des communes. Je vous demanderais, monsieur, de féliciter M. l'Orateur d'avoir été choisi; le soir des élections, vu les événements qui se déroulaient en Ontario, j'ai dit à ma femme: «Je te parie qu'à l'ouverture du Parlement le député de Sudbury (M. Jerome) sera l'Orateur de la Chambre des communes.» C'était bien avant que Margaret le dise à Pierre, ou tout entretien du genre. Je crois que le député fera pour nous ici un travail remarquable.

Monsieur, je vous ai déjà félicité parce que j'ai autrefois occupé votre poste et je connais les dangers qu'il comporte. Il est plus risqué d'être orateur adjoint qu'orateur. Monsieur l'Orateur adjoint, vous me permettrez peut-être de

[M. McCleave.]

dire aux autres députés quels sont ces risques. Suivez bien ce qui suit. En 1957, l'orateur adjoint, un certain M. Robinson, fut battu au cours d'une élection. L'orateur adjoint qui lui succéda fut M. Courtemanche; où est-il aujourd'hui? Nous avons eu ensuite M. Sevigny, suivi de M. Jacques Flynn, actuellement chef de l'opposition au Sénat, suivi lui-même de M. Paul Martineau, puis de M. Gordon C. Chown. Tous ont été battus.

Nous en arrivons ensuite à l'honorable exception dans cette litanie de malheurs, à M. Lucien Lamoureux qui fut orateur adjoint de 1963 à 1965 et qui défia le sort jeté sur cette charge. Mais voyez ce qu'il advint de M. Batten. Le suivant, l'actuel secrétaire d'État (M. Faulkner), eut assez de bons sens pour s'échapper lorsqu'il pouvait encore le faire à son avantage, et il devint ministre, après un délai convenable, après avoir été, durant une période convenable, orateur adjoint et secrétaire parlementaire. Vint ensuite M. Honey, mon prédécesseur immédiat, actuellement juge.

Et il m'appartient à moi qui ai parcouru cette vallée de la mort et qui en suis sorti, de devenir député de l'arrière-banc. Mais ce ne fut pas facile et, au cours de la campagne électorale, une question valable fut posée: A quoi sert de voter pour quelqu'un qui ne peut prendre la parole à la Chambre des communes? Cela comporte des avantages et des inconvénients. Ils peuvent obtenir un poste plus élevé et en tirer plus de satisfaction.

● (2140)

Je n'aurais pas aimé vous dire non plus ce qui, selon moi, devait se produire, que je retournerais à l'arrière-banc après les élections. J'étais pris entre le marteau et l'enclume.

La difficulté est qu'aucune de nos sommités telle que le chef de l'opposition (M. Stanfield) et le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) ne s'est intéressée au problème de l'Orateur qui est pour ainsi dire astreint exclusivement à la présidence.

C'est l'usage en cette enceinte de maintenir l'Orateur à son poste ou de le récompenser quand il décide de le quitter. Mais vous, monsieur l'Orateur adjoint, appartenez à une catégorie toute différente. Vous devez subir le même inconvénient que j'ai moi-même subi, c'est-à-dire ne pas pouvoir participer aux débats et, dans une moindre mesure, vos adjoints sont frappés de la même incapacité. A mon avis, la seule façon de surmonter le problème serait d'adopter une nouvelle mesure qui permettrait de réserver une certaine période durant laquelle les adjoints de l'Orateur pourraient faire de brefs discours qui devraient être, je suppose, dénués de tout esprit de parti. Ainsi, les commentants auraient le sentiment qu'on s'occupe de leurs problèmes. C'est l'unique solution que je puisse voir, pour vous et vos prédécesseurs qui, comme moi, doivent traverser la vallée de la mort.

J'ai une autre question personnelle à soulever. Dès l'instant où le gouvernement a été défait lors du vote au printemps dernier, les droits et privilèges, les traitements et indemnités des orateurs adjoints ont été suspendus. Je ne plaide pas ma cause, monsieur l'Orateur, mais la vôtre. Vous étiez alors chef de la délégation canadienne à Cuba et vous constataz sûrement à l'heure qu'il est que vous devez remplir un rôle quasi diplomatique. Vous recevez des visiteurs de l'étranger.